

Notre Plan ville et vivant



- 1 Place du Pin réinventée comme espace de marché et de vie populaire** pour qu'elle redevienne un pôle de vie culturelle et de commerce de proximité ; une vocation naturelle renouvelée autour d'une **nouvelle Halle au marché**. Son **schéma de circulation repensé** intégrera la requalification du **Pont de la Libération**, de l'entrée du **Quartier de Gaillard** et son articulation avec les **berges du canal**.
- 2 Passerelle Gauja rénovée le plus rapidement possible.**
- 3 Berges du canal restituées aux Agenais**
Nous expérimenterons un usage des quais réservé aux piétons et mobilités douces, le dimanche. L'évaluation de cette expérimentation pourra ainsi conduire à un réaménagement adapté pour que les Agenais puissent se réapproprier cet espace.
- 4 Couloir cyclable matérialisé sur le Boul'** (suspension de l'arrêté anti-vélo) en faisant strictement respecter cet usage distinct, de façon à ce que cyclistes et piétons se partagent la voie publique en toute sécurité.
- 5 Esplanade du Gravier repensée en un vaste parc urbain.** Autrefois lieu traditionnel de déambulation des Agenais-es, le Gravier dans sa globalité doit retrouver sa vocation d'**espace de détente**. Il **doit aussi retrouver le lien fort avec Garonne et ses berges** qu'il a perdu. L'évolution du statut de la voie sur berge vers celui d'une avenue plus urbaine sera questionnée. Ainsi que la possibilité d'installer une passerelle et une guinguette en bord de Garonne.
- 6 Continuité cyclable au niveau du rond-point de Saint-Jacques** pour assurer la liaison sécurisée avec la voie douce existante menant au Parc Passeligne.
- 7 Avenue du Général Leclerc traitée en priorité** avec la **rue Palissy**, grande oubliée de la rénovation de la place Fallières.
- 8 Voie Vélo Express qui reliera le centre-ville d'Agen à la ZAC sud** permettant d'accéder à l'ensemble de la zone commerciale, de la Place de Pin à l'Avenue de Bigorre. Cette voie sera le premier maillon du REV (Réseau Express Vélo).
- 9 Transformation de la rocade en véritable « coulée verte »** avec des aménagements adaptés aux voitures et aux vélos, tout en assurant une continuité d'itinéraire (Avenue Jean Bru et avenue de Colmar).
- 10 Service de navette fluviale sur le canal** depuis le port du quai de Dunkerque à Agen jusqu'au port de Montalembert à Bon-Encontre. Cette navette servira de bus nautique en semaine et de navette touristique les week-ends et jours fériés.
- 11 Réserve naturelle sur le plateau de l'Ermitage**, un lieu protégé pour la biodiversité locale et pouvant renouer avec sa vocation de maraîchage.